



© Fotoua



Cher(e) Collègue,

Vous commencez votre année de stage pour valider votre CAFEP (Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans l'enseignement privé) ou de votre CAER (Certificat d'aptitude à l'échelle de rémunération). Vous bénéficiez d'un contrat provisoire. Vous participerez obligatoirement au mouvement de l'emploi 2012.

Le SPELC, syndicat professionnel, autonome et sans tutelle confédérale ou politique, est là pour :

- vous informer;
- vous conseiller;
- vous aider dans vos démarches;
- défendre votre dossier.

Différentes commissions

Dans l'académie

- La **CAE** (Commission académique de l'emploi), interne à l'Enseignement catholique, fait des propositions aux chefs d'établissement pour l'attribution d'emplois aux enseignants, conformément à l'Accord national sur l'emploi.
- La **CCMA** (Commission consultative mixte académique), au rectorat, donne un avis sur les nominations, les classements ou reclassements, les promotions, les congés de formation... Les maîtres y élisent leurs représentants tous les trois ans. Le dernier scrutin a eu lieu en janvier 2010.

Au niveau national

- La **CNE2** (Commission nationale de l'emploi du 2nd degré, interne à l'Enseignement catholique, négocie l'accord sur l'emploi, vérifie et précise son application. Elle examine les saisines non résolues en CAE.
- La **CNA** (Commission nationale d'affectation), au ministère, indique l'académie d'affectation aux maîtres n'ayant pas obtenu d'emploi dans leur académie, à l'issue du mouvement. Elle a lieu au mois de juillet. Si votre dossier est étudié en CNA, le responsable SPELC local pourra le transmettre aux représentants du SPELC, Théo Lobbes et Martine Delteil.

T.L. et M.D.



© Fotoua

Pratique

Des représentants du SPELC participent à toutes ces commissions. N'hésitez pas à contacter les responsables locaux pour obtenir leurs coordonnées (voir page 4).

Vous pouvez également consulter le site Internet de la fédération : www.spelc-fed.fr.



J'adhère au SPELC

- Je déduis 66 % de la cotisation syndicale de mon impôt sur le revenu. À titre d'exemple, une cotisation de 100 € revient réellement à 34 €, soit moins de 3 € par mois !
- Je suis protégé(e), dans le cadre de l'exercice de la profession, par un contrat d'assistance juridique souscrit par le SPELC pour ses adhérents.



sommaire

- > Les professeurs stagiaires 2011-2012 dans le mouvement de l'emploi : les textes p. 2
- > Le parcours de votre dossier p. 3
- > Responsables SPELC plus particulièrement chargés des stagiaires p. 4

Fédération nationale
192 bis, rue de Vaugirard
75015 Paris
Tél. 01 58 10 13 13
Fax : 08 11 38 69 70
federation@spelc-fed.fr
www.spelc-fed.fr



Les professeurs stagiaires 2011-2012 dans le mouvement de l'emploi : les textes

Les responsables du SPELC sont à votre service pour vous expliquer et toutes les démarches à effectuer et les dispositions de l'accord.



© A. PINOGES/CIRIC

Textes ministériels

L'article R. 914.77 du Code de l'éducation et les circulaires 2005-203 du 28 novembre 2005 et 2007-078 du 29 mars 2007 précisent les ordres de priorité des maîtres contractuels.

1. Les maîtres contractuels définitifs en perte d'emploi totale ou partielle, les maîtres en service incomplet désirant le compléter, les chefs d'établissement et les adjoints de direction désirant retrouver un service d'enseignant.

2. Les maîtres demandant une mutation, dont les ex-PLC2 qui n'ont pas obtenu de service disponible

dans l'académie de l'accord collégial et qui souhaitent revenir dans leur académie d'origine.

3. Les lauréats CAFEP ayant validé leur formation.

4. Les lauréats CAER ayant validé leur année de stage.

5. Les bénéficiaires d'une mesure de résorption de l'emploi précaire ayant validé leur année de stage.

Texte interne à l'Enseignement catholique

Il s'agit de l'Accord national professionnel du 12 mars 2007, modifié le 2 avril 2008 et le 12 novembre 2009.

Il a été négocié entre le secrétaire général de l'Enseignement catholique, les organisations syndicales représentatives des maîtres – dont le SPELC – et les organisations de chefs d'établissement. Il est consultable dans votre établissement ainsi que sur www.spelc-fed.fr.

Dans tous les cas, les maîtres contractuels (dont les professeurs stagiaires) sont prioritaires sur les maîtres délégués. Ces derniers ont des contrats à durée déterminée et ne sont pas titulaires de leurs heures.

Zoom

BIEN RÉUSSIR SA RENTRÉE

• Vous bénéficiez d'un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation. Un professeur-tuteur sera mis à votre disposition et vous aurez plusieurs classes en responsabilité. Des actions de formation filées ou groupées vous seront proposées (BO n° 20 du 19-5-2011).

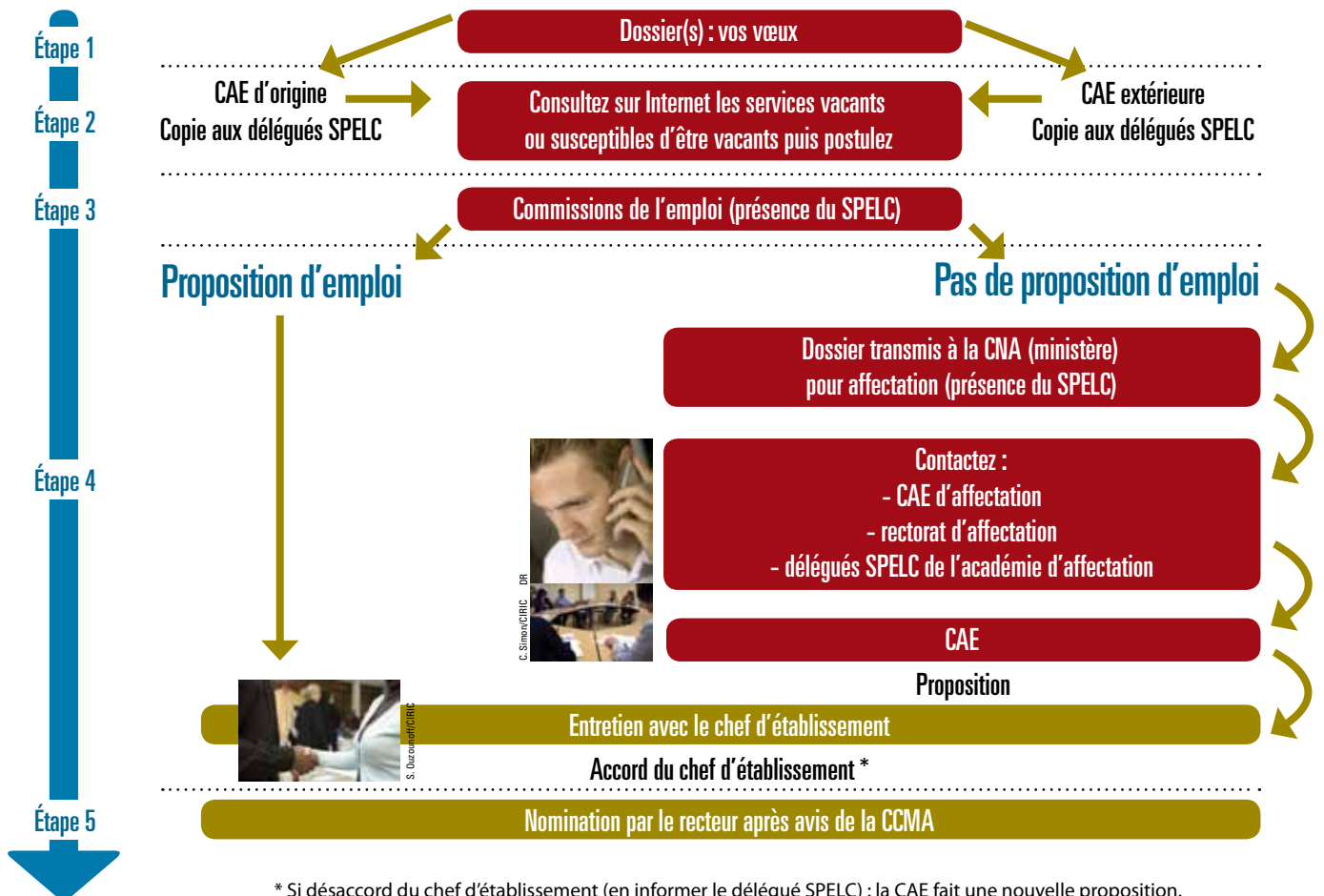
- Vérifiez votre classement. Certains services effectués avant le succès au concours peuvent être pris en compte dans le calcul de votre ancienneté.
- Lisez attentivement le contenu des documents de rentrée. Vérifiez que les différentes heures ont bien été prévues (première chaire, minorations, majorations...).



© FOTOLIA

Le parcours de votre dossier

Il s'agit d'un schéma général. Certaines académies peuvent présenter des particularités. Informez-vous et respectez les modalités fixées.



J'ADHÈRE AU SPELC !

NOM - Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Mél. Tél.

Je souhaite :

- adhérer au SPELC
- recevoir des renseignements sur le SPELC
- recevoir une réponse à la question suivante :

Tampon du syndicat départemental (ou régional)



Aix - Marseille	M ^{me} Brigitte FRANCESCHETTI – 30, rue Thérèse - 13007 Marseille Tél. 04 91 52 66 45 - Fax : 04 91 52 66 45 - Mél. b.franceschetti@spelc-fed.fr
Amiens	M. Freddy LEFELLE – 13, rue d'Autriche - 80090 Amiens Tél. 03 60 10 63 45 - Mél. f.lefelle@spelc-fed.fr
Besançon	M. Anthony CUENOT – 32, route de Besançon - 25390 Orchamps-Vennes Tél. 03 81 43 59 14 - Mél. a.cuenot@spelc-fed.fr
Bordeaux	M. Jean-Jacques BURGAUD – 16, Bourg Saint-Georges - 33570 Montagne Tél. 05 57 74 59 24 - Mobile : 06 10 65 46 49 - Mél. jj.burgaud@spelc-fed.fr
Caen	M. Olivier DEBLANGY – La Butte - 14490 Saint-Paul-du-Vernay Mél. olivier.deblangy@spelc-fed.fr
Clermont-Ferrand	M. Didier BRUHAT – 40C, Le Bleu Azur - rue des Bleuets - 43120 Monistrol-sur-Loire Mobile : 06 85 90 70 91 - Mél. d.bruhat.spelc43@hotmail.fr
Corse	M. Jean-Yves MURGUE – 7, boulevard de Cimiez - 06000 Nice Tél. 09 50 74 04 10 - Mél. jy.murgue@spelc-fed.fr
Créteil	M ^{me} Françoise BONTZOLAKIS – 93, rue de Paris - 94340 Joinville-le-Pont Tél. 01 78 54 93 29 - Mobile : 06 66 99 96 24 - Mél. f.bontzolakis@spelc-fed.fr
Dijon	M ^{me} Nathalie MOUTIER – 13, rue Lamartine - 71160 Digoïn Mobile : 06 80 81 36 62 - Mél. moutiernathalie@voila.fr
Grenoble	M. Jean-Louis GAULIN – 20, rue de la Biscuiterie - 38400 Saint-Martin-d'Hères Tél. 04 76 54 76 03 - Fax : 04 76 44 77 52 - Mél. jl.gaulin@spelc-fed.fr
Guadeloupe	M. Marc LAVIOLETTE – 6, clos des Acacias - Sarcelle - 97128 Goyave Mobile : 06 90 37 58 77 - Mél. marc.laviolette@ac-guadeloupe.fr
Guyane	M. Jean-Michel GROSOL – 1001, route de Raban - 97300 Cayenne Tél. 05 94 30 67 24 - Mobile : 06 94 21 04 87 - Mél. jm.grosol@spelc-fed.fr
Lille	M. Jean-Marie DEVILLERS – 95, rue de Bonavis - 59400 Cambrai Tél. 03 27 81 94 17 - Mél. jmariedevillers@aol.com
Limoges	M. Bernard MONÉGER – 6, boulevard des Tamaris - 19000 Tulle Tél. 05 55 26 89 07 - Mobile : 06 32 24 34 42 - Mél. b.moneger@spelc-fed.fr
Lyon	M ^{me} Murielle PETITJEAN – Chemin de la Croix Jaune - 69770 Villechenève Tél. 04 74 70 11 74 - Mobile : 06 81 31 40 45 - Mél. m.petitjean@spelc-fed.fr
Martinique	M ^{me} Annick FRANÇOIS-HAUGRIN – 3, rue des Filaos - Voie n° 4 - Zac du Moulin à Vent - 97231 Le Robert Tél. 05 96 65 07 36 - Fax : 05 96 65 07 36 - Mél. a.francoishaugrin@spelc-fed.fr
Montpellier	M. Jean-Marc ABADIE – 335, rue Gaston Teissier - Les Enganes, Bât C - 30900 Nîmes Tél. 04 66 27 02 48 - Mobile : 06 12 39 14 62 - Fax : 04 66 27 02 48 - Mél. abadie.jean-marc@neuf.fr
Nancy-Metz	M. Jean-Jacques HAUCK – 35, Grand'Rue - Dieding - 57905 Zetting Tél. 03 87 02 07 69 - Mobile : 06 11 75 47 17 - Fax : 03 87 02 07 69 - Mél. jj.hauck@spelc-fed.fr
Nantes	M ^{me} Myriam TRIAUD – 6, impasse Léon-Aigrault - 49300 Cholet Tél. 02 41 56 48 23 - Mobile : 06 13 47 35 57 - Mél. m.triaud@laposte.net
Nice	M ^{me} Geneviève BOISSIER – Résidence Nicolas - 11, impasse du Nicolas - 83210 La Farlède Mobile : 06 62 42 73 78 - Mél. g.boissier@spelc-fed.fr
Orléans-Tours	M. Philippe MESNAGER – SPELC Centre - BP 14 - 79800 La Mothe-Saint-Héray Tél. 05 49 04 91 45 - Mél. contact@spelc-centre.fr
Paris	M ^{me} Françoise BONTZOLAKIS – 93, rue de Paris - 94340 Joinville-le-Pont Tél. 01 78 54 93 29 - Mobile : 06 66 99 96 24 - Mél. f.bontzolakis@spelc-fed.fr
Poitiers	M. Daniel BEAUCHAUD – Le Breuil - 16560 Anais Tél. 05 45 20 77 89 - Mél. d.beauchaud@spelc-fed.fr
Reims	M. Claude TRAHARD – 1, rue Bayard - 51150 Juvigny Tél. 03 26 67 34 83 - Mél. c.trahard@spelc-fed.fr
Rennes	M. Jean-Yves THORAVAL – Convent Merrien - 22300 Rospez Tél. 02 96 38 48 51 - Mél. jy.thoraval@spelc-fed.fr
Réunion	M. Laurent GIOVANNOLI – 9, rue Jules Verne - 97436 Saint-Leu Tél. 02 62 44 42 55 - Mobile : 06 92 76 95 94 - Fax : 02 62 44 42 55 - Mél. l.giovannoli@spelc-fed.fr
Rouen	M. Jean-François DUFOUR – 54, route de Neufchatel - 76000 Rouen Tél. 02 32 12 15 74 - Mél. jf.dufour@spelc-fed.fr
Strasbourg	M ^{me} Sylvie LUTZ – 9, impasse des Gardes-Vignes - 68440 Zimmersheim Tél. 03 89 42 96 16 - Mobile : 06 73 79 82 36 - Mél. s.lutz@spelc-fed.fr
Toulouse	M ^{me} Annick ICART – 5, rue Marcel-Pagnol - 81000 Albi Tél. 05 63 54 46 68 - Mél. a.icart@spelc-fed.fr
Versailles	M. Jean-Luc LEROY-BURY – 27, rue du Champ-Lormier - 95150 Taverny Mobile : 06 66 82 27 37 - Mél. jihel-95@orange.fr